

LA COURTE ECHELLE SAMEDI 6 AVRIL 2024

Tremplin musiques actuelles







TREMPLIN MUSIQUES ACTUELLES

Finale : Samedi 6 avril 2024 à 20H30 - Salle de spectacle Espace du Maine

DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom du groupe :	Date de dépôt :

REGLEMENT:

- 1. Le tremplin est ouvert aux groupes de musiques jouant des musiques actuelles : Chanson/Rock/Metal/Funk/Rap/Reggae/Eléctro/Jazz...
- 2. Au moins <u>un</u> des membres du groupe doit être <u>domicilié</u> sur le département de la Mayenne.
- 3. Le tremplin est réservé aux groupes amateurs, aucun membre du groupe ne doit être musicien professionnel sur **ce projet**. (Intermittent sur le projet présenté ou en contrat avec une maison de disque) ou un tourneur.
- 4. Chaque groupe présentera un répertoire de 20 à 40 minutes maximum (1 à 2 reprises possibles).
- 5. **Un enregistrement** comprenant au moins <u>deux compositions originales</u> devra être fourni par le groupe (minimum de 2 morceaux, 3 seraient souhaitables). Vous ne serez pas jugé sur la qualité de l'enregistrement. L'enregistrement devra de préférence être au format numérique, soit par téléchargement soit sous forme de lien, le support physique reste accepté.
- 6. <u>Tous les compléments vidéo sont les bienvenus</u> (clip, répétition, présentation du groupe...)
- 7. La composition du groupe telle que présentée lors de la sélection ne pourra pas être modifiée pour le tremplin.
- 8. Le groupe doit rendre son dossier d'inscription propre, lu et signé de tous ses membres ; bien que non obligatoire une bio bien présentée et agrémentée de photos et visuels sera appréciée. Il vous est conseillé de garder une copie de cette page et de la suivante pour mémoire. Le dossier est considéré complet et recevable, si aucune des pièces ne manque (cf dernière page).
- 9. Le groupe désigne un mandataire (représentant parmi ses membres). La mairie de L'Huisserie passera systématiquement par lui pour transmettre toutes les informations relatives à l'organisation et au déroulement de ce tremplin. Le représentant choisi doit avoir un téléphone et mail qui fonctionnent, qui sont consultés régulièrement et être suffisamment sérieux pour assurer le rôle de coordinateur dans son groupe.
- 10. Les dossiers d'inscription sont à remettre avant le 26 février 2024 et la finale aura lieu dans la salle de spectacle de l'Espace du Maine à L'Huisserie le samedi 6 avril 2024 à 20h30. Il est obligatoire que l'ensemble des membres soit présent dès 14h00.
- 11. La sélection définitive sera annoncée au plus tard le mercredi 13 mars 2024 par retour de mail et téléphone aux postulants.
- 12. Un groupe sélectionné pour la finale sur une édition ne peut représenter le même projet les années suivantes

DEROULEMENT DE LA COURTE ECHELLE

Objectifs:

La courte échelle s'adresse à des groupes de musiques actuelles et amplifiées du département de la Mayenne.

Il a pour objectif d'offrir à ces groupes un accompagnement professionnel pour une de leurs premières expériences de scène dans des conditions correctes.

<u>Déroulement</u>:

- Les groupes postulants doivent **remettre un dossier complet** (cf rappel des éléments à fournir en dernière page), **avant le 26 février 2024** à **17h00** auprès de la mairie de L'Huisserie ou par mail : tremplin.lacourteechelle@gmail.com
 - Tout dossier arrivé en retard ne sera pas pris en compte.
- Les noms des groupes retenus pour la finale seront communiqués au plus tard le **mercredi 13 mars 2024.**
- Une conférence de presse de présentation des groupes sera organisée le **vendredi 22** mars 2024 à l'espace du Maine de L'Huisserie.
- Lors de la finale, les groupes joueront sur scène un set de 20 à 40 minutes (1 à 2 reprises possibles). Les détails sur les horaires et modalités du déroulement de la finale seront envoyés par mail aux finalistes.

<u>Récompenses</u>:

Les récompenses sont attribuées par groupe et non individuellement.

Chaque candidature au tremplin musical bénéficiera d'un accompagnement du Pôle musiques actuelles du conservatoire de Laval Agglomération.

Finalistes

Prix du public

- 400€ pour le premier
- 300€ pour le deuxième
- 200€ pour le troisième

Prix « Epouvantails »

A l'issue des prestations, les membres de l'association « Les épouvantails » se réunissent afin de décerner le prix « épouvantails » : la possibilité pour l'un des finalistes de se produire lors du festival des épouvantails **le samedi 8 juin 2024** (place du Maine à L'Huisserie).

LA COURTE ÉCHELLE 2024 TREMPLIN MUSIQUES ACTUELLES

1. MANDAT

Pour le groupe : Nous soussignés, artistes, musiciens,
Noms, prénoms, signatures de tous les membres.
Donnons mandat* à Mme/ Mr (musicien du groupe ou manager) :
Domicilié à :
accepte de nous représenter pour participer au tremplin des musiques actuelles organisé par la mairie de L'Huisserie.
Fait à le
Le mandataire, Mme, Mr (+signature)
Mail (écrire très lisiblement) : Tel (écrire très lisiblement) :
*Le mandataire doit obligatoirement être un musicien ou manager faisant partie du groupe.
Par mandataire vous désignez la personne avec qui l'organisation sera en contact. Le mandataire fera ensuite circuler les informations techniques et d'organisation parmi le groupe.

Pensez à désigner quelqu'un qui est organisé, qui a des moyens de communication fiables

(internet, téléphone) et qui les consulte régulièrement.

LA COURTE ÉCHELLE 2024 TREMPLIN MUSIQUES ACTUELLES

FICHE D'INSCRIPTION

NOM DU GROUPE:

avec ses termes.

Si oui, son nom + adresse :

Le groupe est-il constitué en association ?

STYLE MUSICAL ET INFLUENCE:

SITE INTERNET, BLOG, RESEAUX SOCIAUX:

NOMBRE DE PERSONNES*:

COMPOSITION PERSONNEL:						
à remplir lisiblement !!!						
NOM	PRENOM	FONCTION (dans le groupe)	Tel et/ou adresse mail	SIGNATURE		

Par la signature de cette fiche d'inscription je déclare avoir pris connaissance du règlement du tremplin et être d'accord

Motivations en ce qui concerne le domaine musical, et attentes de ce tremplin (à remplir <u>obligatoirement</u>, <u>clairement</u> et <u>proprement</u> ; ce paragraphe et la qualité de présentation du dossier et des documents fournis seront pris en compte pour la notation lors des écoutes) :

FICHE DOSSIER DE PRESSE

Pour répondre à ce questionnaire vous pouvez utiliser une feuille de papier libre que vous insérerez dans ce dossier.

Pourquoi ce nom de groupe ?
Définissez votre style musical :
Comment voyez-vous votre groupe plus tard ?
Nombre total de morceaux au répertoire : Nombre de compositions personnelles :
Principales influences artistiques :
Fréquence et lieux <i>(local, garage, chambre)</i> des répétitions :
Dates et lieux des concerts précédents :
Autres / Remarques :
Lien vers les réseaux sociaux :

Mon dossier doit comporter :

☐ Le mandat, signé par tous les membres du groupe.
☐ La fiche d'inscription
☐ La fiche de motivation
☐ La fiche dossier de presse
☐ Autant de fiches individuelles que de membres du groupe (dont signatures des parents/tuteurs)
\square Autant d'autorisations de droit à l'image que de membres du groupe (dont signatures des parents/tuteurs)
☐ Une démo 2 ou 3 titres, fichier numérique envoyé par mail de préférence (support CD, envois mp
☐ Une vidéo de présentation du groupe de 2 à 3 minutes
☐ Un dossier avec photos et coupures de presses n'est pas obligatoire mais sera apprécié par le jury.
Le groupe doit garder une copie du règlement intérieur du tremplin afin de le garder en mémoire.

Inscriptions à renvoyer à Mairie de L'Huisserie 17 place de l'Eglise 53970 L'Huisserie ou par mail tremplin.lacourteechelle@gmail.com

Renseignements complémentaires :

Direction enfance jeunesse culture 02/43/91/48/32 dejc@lhuisserie.fr